

# LOCUON : POUR UNE APPROCHE CROISÉE DES SOURCES HISTORIQUES

**Nicolas Le Badézet**

*Doctorant CRBC - UEB*

Dans le domaine historique, chaque science (Histoire, Archéologie...) apporte ses propres problématiques et sa propre méthodologie pour appréhender le passé. La nature diverse des sources envisagées ne permet pas, en général, de faire coïncider toutes ces données pour mieux comprendre les sociétés anciennes.

Parmi ces sources, il en est une qui fait l'objet d'une critique sévère et qui ne serait pas utilisable dans une perspective historique : la toponymie et, pour les lieux inhabités, la microtoponymie<sup>1</sup>. Nous voulons poser le débat sereinement et mesurer l'intérêt que peut représenter cette source, en particulier la microtoponymie. Dans cette perspective, nous proposons de partir d'une étude de cas qui ne prétend pas être représentative de la situation générale, mais qui montre tout le bénéfice que l'on peut retirer du croisement de sources variées.

## **Nature de la toponymie/microtoponymie**

La fonction d'un toponyme est avant tout « d'identifier, de distinguer, d'être un repère dans l'espace<sup>2</sup> ». Partant de ce principe, nous pourrions être tentés de les considérer comme des marqueurs stables du territoire, mais un certain nombre de travaux, en particulier les fouilles archéologiques extensives, a permis de montrer que, dans ce domaine, aucune généralisation ne peut être assurée.

Ce problème pose la question de la fixation dans l'espace des microtoponymes. Il est indéniable qu'il existe toujours un risque de déplacement de ceux-ci sans que nous ne puissions le contrôler faute de sources suffisantes concernant un espace donné sur une longue période.

Les microtoponymes ne peuvent permettre, à eux seuls, de comprendre l'occupation du sol à telle ou telle période. Elle ne peut que fournir des indices, ce qui n'est pas sans intérêt

---

<sup>1</sup> Sans vouloir entrer dans le détail d'une historiographie abondante, notons pour la thématique abordée ici le rejet catégorique de l'utilisation de cette source par les archéologues, cristallisé par l'article d'Elisabeth Zadora-Rio, ZADORA-RIO, Elisabeth, « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole*, n°8, 2001, et la modération bien plus constructive de Gérard Chouquer (CHOUQUER, Gérard, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris, Errance, 2008).

<sup>2</sup> TANGUY, Bernard, « Aux origines des noms de lieux », *ArMen*, n°22, aout 1989, p. 41.

pour les périodes anciennes où les sources sont rares. La microtoponymie est aussi fondamentalement affaire de mémoire, et est donc sélective sans que nous ne puissions, le plus souvent, vérifier ce qui a disparu ou ce qui a été modifié depuis la fixation du microtoponyme.

Nous n'utiliserons pas la toponymie/microtoponymie du point de vue linguistique, mais uniquement du point de vue mémoriel. Le microtoponyme, plus encore que le toponyme, représente une mémoire que des populations, au fil des générations, ont pu et voulu conserver pour nommer un lieu. Nous ne pouvons donc pas nous étonner que certains aient subi des altérations ou des modifications au cours du temps.

Ces limites étant posées, il ne faut pas oublier que le cadastre ancien, base du travail microtoponymique, est un outil de contrôle fiscal pour le calcul de l'impôt foncier<sup>3</sup>, et que c'est ce caractère particulier qui peut aussi donner toute sa valeur aux noms de parcelles qu'il porte puisque le nom d'une parcelle peut être le marqueur d'un droit, même révolu. Il est donc possible d'avancer qu'il existe un certain conservatisme dans la dénomination des parcelles. Bernard Tanguy, travaillant sur Le Gouray<sup>4</sup>, a pu retrouver quatre des six noms mentionnés dans un acte de 1299 dans les microtoponymes du cadastre ancien<sup>5</sup>.

Il faut accepter le principe qu'il ne nous reste aujourd'hui que des bribes de cette mémoire, ce qui interdit tout systématisme, mais lorsque ces bribes peuvent être mises en rapport avec des textes écrits ou des sources archéologiques, son apport peut être déterminant.

### **Une étude de cas : l'environnement de Locuon en Ploërdut**

#### *Locuon à l'époque gallo-romaine*

Locuon est particulièrement connu depuis la découverte dans les années 1980 d'une carrière par Marcel Tuarze qui comprit rapidement, en comparant les traces de débitage avec les pierres de taille découvertes à Rennes, qu'il s'agissait d'une carrière d'extraction gallo-romaine.

Depuis, de nombreuses études ont été entreprises pour mieux comprendre ce site unique dans la région. Le transport des pierres nécessitait un lien direct avec une voie terrestre en l'absence de cours d'eau navigable et c'est par la voie romaine Vannes-Carhaix situé à quelques dizaines de mètres au sud que ce faisait l'acheminement de ces matériaux pondéreux. Le cadastre fait apparaître le nom d'*hent-ahès* pour la décrire.

La présence de vestiges archéologiques de cette époque découverts en prospection au sol par Marcel Tuarze incite Jean-Yves Éveillard à émettre l'hypothèse de l'existence d'une *mutatio*, un relais routier, à Locuon<sup>6</sup>. Cette voie, une des plus importantes de l'Armorique romaine, faisait du site des carrières de Locuon un des lieux les mieux désenclavés de la Bretagne<sup>7</sup>.

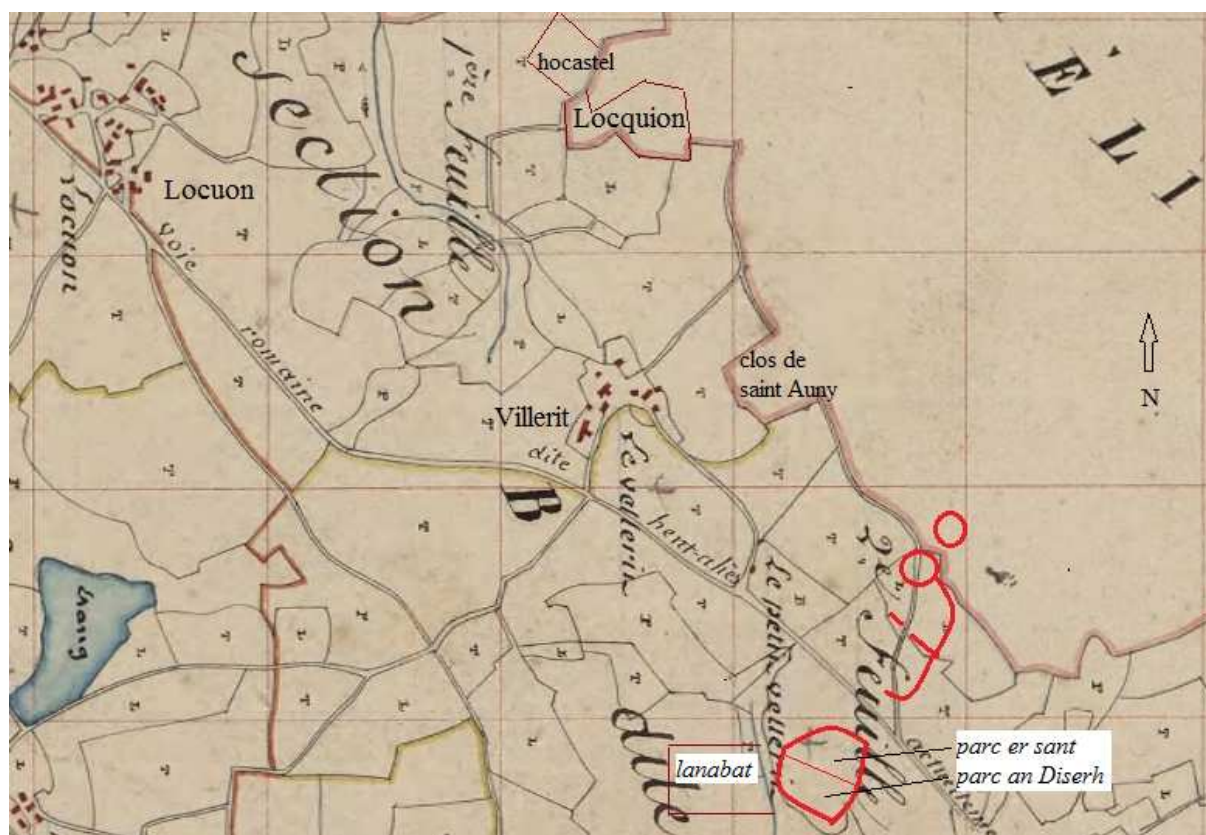
<sup>3</sup> TANGUY, Bernard, « Les noms de lieux, mémoire du paysage », *Penn ar Bed*, n°148-149, 1993, actes du colloque de Melrand (28-29 mai 1991), p. 58.

<sup>4</sup> Commune du département des Côtes-d'Armor.

<sup>5</sup> TANGUY, Bernard, « Les noms de lieux... », art. cit., p. 59.

<sup>6</sup> EVEILLARD, Jean-Yves, « L'acheminement des matériaux : le rôle de la voie Vannes-Carhaix », dans *La pierre de construction en Armorique romaine*, Brest, CRBC-UBO, 1997, p. 83.

<sup>7</sup> EVEILLARD, Jean-Yves, « Nos ancêtres dans les temps anciens », dans *Des pierres et des hommes*, hors-série n°6, juillet 2005, p. 27.



Ploërdut, plan d'assemblage annoté, 1842, Archives Départementales du Morbihan

### *La pierre et le culte*

Des traces de culte préchrétien ont été retrouvées autour de la carrière. Il s'agit d'une statue d'une déesse acéphale en pierre, assez fruste et probablement réalisée par des carriers plutôt que par des sculpteurs, ainsi que deux autels qui paraissent dater de l'époque gallo-romaine dans l'église même de Locuon. Plutôt que d'y voir des « invendus » restés sur leur lieu d'extraction il semble préférable d'y reconnaître la trace d'un culte rendu sur ce lieu particulier<sup>8</sup>.

Une croix potencée gravée sur le front de taille de la carrière, au centre d'une paroi de 11 mètres de largeur, pourrait être mis en relation avec une série de trous dans laquelle s'encastrent les poutres d'une toiture en appentis, possible trace d'un premier lieu de culte sommairement aménagé<sup>9</sup>.

Le toponyme même de Locuon, qui indique la présence d'un lieu consacré, ne doit pas être antérieur au XI<sup>e</sup> siècle, époque de la fixation de ces toponymes en *Loc-*, ce qui n'interdit pas que le culte rendu au saint de ce nom soit antérieur. Ce saint serait aussi l'éponyme de la paroisse de Cuzon<sup>10</sup> et son nom se retrouverait dans un autre lieu-dit de Ploërdut, Botcuon.

<sup>8</sup> EVEILLARD, Jean-Yves, MALIGORNE, Yvan, CHAURIS, Louis, TUARZE, Marcel, « La carrière de Locuon en Ploërdut (Morbihan) », dans *La pierre de construction en Armorique romaine*, Brest, CRBC-UBO, 1997, p. 61-63.

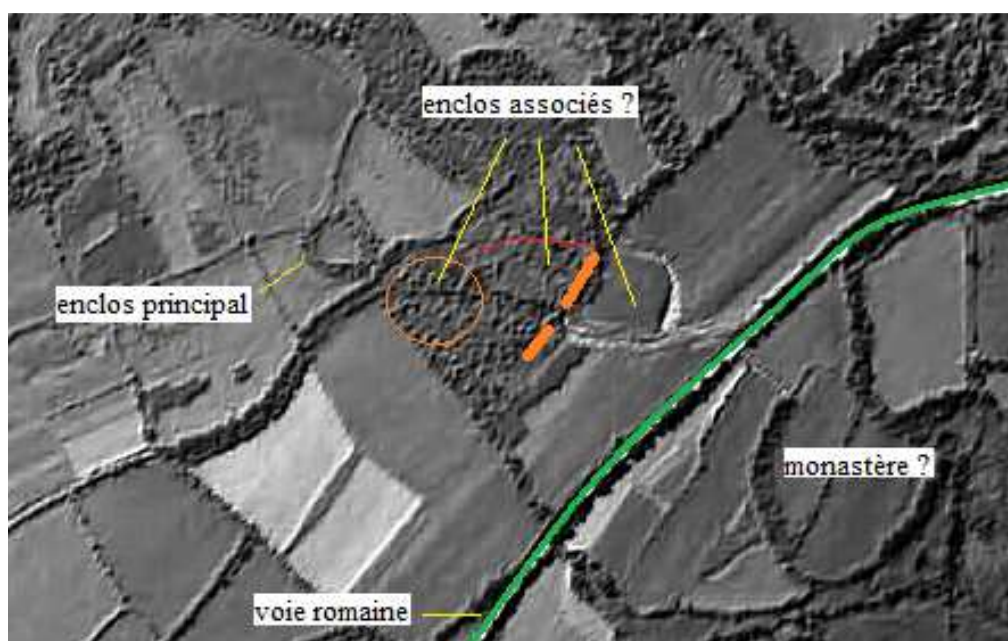
<sup>9</sup> *Id*, *ibid.*, p. 63.

<sup>10</sup> TANGUY (B.), *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Editeur ArMen-Le Chasse-Marée, 1990, p. 93.

## Les enclos en élévation

### *Le système d'enclos de Vilérit*

Ce site complexe a connu plusieurs campagnes de fouille récentes sous la direction de Benjamin Leroy<sup>11</sup>. Il se présente sous la forme d'un système d'enclos multiples, dont le principal est ovalaire et non contigu aux autres. Le dernier, inédit, a pu être repéré grâce aux clichés photographiques de l'Institut Géographique National et le témoignage de la microtoponymie et d'un informateur local<sup>12</sup>. De nombreux vestiges d'activités agricole, textile et métallurgique ont pu être retrouvés, ainsi que la trace d'une tour-porche. La création du site est à placer entre les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, avec une occupation encore attestée au X<sup>e</sup> siècle. L'ensemble se développe autour d'un axe structurant qui s'est fossilisé aujourd'hui dans un chemin appelé *hent er guine*. Tous ces éléments permettent à Benjamin Leroy d'émettre l'hypothèse d'une « ferme fortifiée » du même type que celle fouillée actuellement à Bressilien en Paule.



BD ORTHO® Historique annoté, 1960

### *L'enclos sud*

Quelques dizaines de mètres au sud de cet ensemble, de l'autre côté de la voie romaine, existe un enclos à dominante curviligne mesurant 175 mètres de diamètre en moyenne. En partie détruit aujourd'hui, il en reste un talus ne dépassant pas un mètre de hauteur pour une largeur à la base pouvant atteindre les 5 mètres. Il est impossible de dater l'occupation de cet enclos sans investigation archéologique et la proximité immédiate de la voie romaine ne saurait être un argument positif en faveur d'une datation gallo-romaine, pas plus que pour le système d'enclos situé au nord ! L'étude microtoponymique de la région de Locuon pourrait être décisive pour comprendre sa fonction.

<sup>11</sup>Pour toutes les données de fouilles nous nous reporterons à LEROY, Benjamin, *Ploërdut, « Vilérit » (Morbihan-Bretagne). Evaluation des enceintes de Vilérit*, rapport d'évaluation archéologique, 2012, 85 p.

<sup>12</sup>Je remercie Marcel Tuarze pour cette information.

## Aperçu de la microtoponymie de la région de Locuon

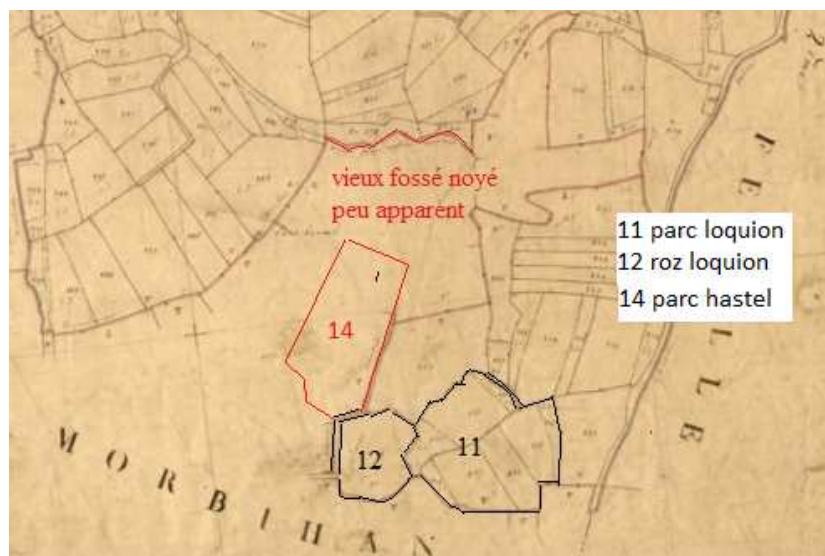
Outre les éléments microtoponymiques rencontrés jusqu'à présent, concernant la voie romaine et le système d'enclos médiéval, il nous faut évoquer quelques autres traits marquants. A l'ouest des enclos médiévaux, la limite communale entre Mellionnec et Ploërdut dessinait une encoche, qui ne s'explique pas par un relief ou un modelé particulier, nommée *le clos de saint Auny*. Saint-Auny est un lieu-dit, situé à près d'un kilomètre au nord de ces parcelles, qui abrite une chapelle dédiée à saint Julien.



Mellionnec,  
Plan d'assemblage, 1835

Archives Départementales  
des Côtes d'Armor

Au nord de Vilérit, la même limite communale, dont le tracé est particulièrement torturé, suit un fossé nommé *vieux fossé noyé peu apparent* sur les planches cadastrales et non des éléments naturels du paysage. Deux ensembles de parcelles en Mellionnec sont nommés *roz loquion* et *parc loquion*<sup>13</sup>. Ces parcelles sont situées à un kilomètre à l'est du lieu-dit Locuon en Ploërdut. Accolées à celles-ci, mais en Ploërdut cette fois, des parcelles sont nommées *parc hastel*<sup>14</sup>.



Mellionnec  
Cadastre de 1835, section E

Archives Départementales  
des Côtes d'Armor

<sup>13</sup> Mellionnec, *Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus, état des sections*, section E, n°834 à 842, Archives départementales des Côtes d'Armor, 3P 151/3.

<sup>14</sup> Ploërdut, *Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus, état des sections*, 1843, section B, n°282 à 284, Archives Départementales du Morbihan, 3P 2340.

Cet ensemble pourrait être un indice de déplacement de site à une époque indéterminée. Nous pouvons nous demander pourquoi la limite communale<sup>15</sup> contourne ces ensembles de parcelles. L'association d'un probable enclos<sup>16</sup> et d'une colline portant le nom de *Loquion*, séparés du lieu-dit actuel Locuon par une vallée, pourrait militer en faveur d'un déplacement du toponyme relativement tardif. Cette limite, dont nous ne connaissons pas l'époque de sa fixation, traverse des lieux qui ont dû avoir une forte importance symbolique pour qu'on ait visiblement cherché à les garder dans le ressort communal, que ce soit du côté de Ploërdut ou de celui de Mellionnec.

Mais c'est l'enclos situé au sud de la voie romaine qui apporte les éléments les plus intéressants. Le cadastre ancien indique un parcellaire remarquable divisé en deux parties. La première est nommée dans les états des sections *parc er sant* « champ du saint », la deuxième *parc en Diserh* « champ du désert ». L'ensemble est bordé par un petit ruisseau qui sépare l'enclos d'une parcelle quadrangulaire nommée *lanabat* « lande de l'abbé ». L'association directe de ces trois microtoponymes et d'un modelé<sup>17</sup> existant encore interdit toute hypothèse de déplacement des noms. Il ne peut s'agir non plus d'un simple bien monastique puisque le « désert » indique clairement qu'il s'agit ici d'un monastère ou d'un ermitage. L'imagination populaire aurait pu suffire à expliquer l'existence de ces noms, l'enclos servant à fixer topographiquement une légende, mais dans ce cas il serait difficile d'expliquer qu'une parcelle contigüe, sans forme ni modelé particulier, ait pu être nommée *lanabat*.

### Un croisement des sources nécessaire

Dans quelle mesure les sources écrites et archéologiques peuvent confirmer ou infirmer ce que laisse entrevoir la microtoponymie ?

Robert est mentionné dans la liste des évêques de Cornouaille contenue dans le Cartulaire de l'Église de Quimper. Ce personnage fut évêque de Cornouaille entre 1113 et 1130<sup>18</sup> et aurait été, avant de prendre sa charge, ermite près de *Locuuan*. Cette information provient d'une note insérée dans le cartulaire de Quimper au XV<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Il peut difficilement s'agir d'une simple ressemblance toponymique, d'autant plus que la forme *Locuuan*, qui a été vérifiée dans le document original, est très proche de la mention quasi contemporaine de Locuon en Ploërdut : *Locuan* en 1423<sup>20</sup>.

Nous ne reviendrons pas ici sur la très longue historiographie sur l'évêque Robert et les diverses tentatives de localisation du toponyme *Locuuan* puisque la corrélation de sources diverses atteste que la note manuscrite du XV<sup>e</sup> siècle fait bien référence au lieu-dit Locuon en Ploërdut où la microtoponymie a gardé le souvenir d'un ermitage situé dans un territoire particulièrement fréquenté aux époques gallo-romaines et alto-médiévale<sup>21</sup>.

<sup>15</sup> Et antérieurement paroissiale ?

<sup>16</sup> Dont il ne reste aucune trace aujourd'hui.

<sup>17</sup> Ce terme décrit un relief particulier dans le paysage, une élévation. Dans le cas présent il s'agit d'un talus massif.

<sup>18</sup> QHAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*, Quimper, Société Archéologique du Finistère, 2001, p. 284-285.

<sup>19</sup> *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, publié par le chanoine Paul PEYRON, Quimper, 1909, p. 33 : *Robertus episcopus qui fuit heremita apud Locuuan*.

<sup>20</sup> ROSENZWEIG, Louis, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, Paris, imprimerie impériale, 1870, p. 167.

<sup>21</sup> RAISON, chanoine Louis, NIDERST, R., « Le mouvement érémitique dans l'ouest de la France à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, t. 55, n° 1, 1948, p. 13 ; BERNIER, Gildas, « Robert, évêque, qui fut ermite près de Locuuan », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 213 ; TUARZE (M.), « Locuon en Ploërdut et sa carrière », *Mein ha Tud*, n°2, septembre 2000, p. 6-9 ; QUAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*, Quimper, Société

Il reste des incertitudes sur la localisation précise de *Locuuan*, au lieu-dit actuel Locuon ou sur la colline de *Loquion* en Mellionnec, et sur son rapport exact avec Robert le futur évêque de Cornouaille. La relation entre les deux provient d'une note tardive ajoutée longtemps après la vie du personnage, mais nous n'avons aucune raison valable de mettre en doute ce témoignage. Cet exemple nous montre qu'à 750 années d'intervalle la mémoire a permis une transmission orale d'un fait historique. Le contexte archéologique de l'ermitage, qui a très bien pu s'implanter dans un enclos d'époque antérieure, montre que celui-ci n'était pas placé à l'écart des hommes comme aurait pu le suggérer la notion de « désert », mais bien au bord d'une voie toujours fréquentée à cette époque et de lieux symboliques forts, tant laïques que religieux.




---

archéologique du Finistère, 2001, p. 284-94 ; PEUZIAT, Josick, « Locuuan ou les difficultés d'une lecture et d'une identification », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXXXVIII, 2010. p. 215-231 ; BOURGES, André-Yves, « Robert d'Arbrissel, Raoul de la Fûtaie et Robert de Locunan : la trinité érémitique bretonne à la fin du XIe siècle », *Britannia Monastica*, n°10, 2006, p. 13-14.